



Municipalité de Mandeville
162, Desjardins
Mandeville
JOK 1LO

FORMULAIRE DE PERMIS

Téléphone : (450) 835-2055
Télécopieur : (450) 835-7795

Demande de permis

Type de permis :

Occupation temporaire

No demande :

Propriétaire

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____

Requérant

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____

Emplacement

Matricule : _____
Adresse : _____

Nombre de logements : _____
Nombre d'étages : _____
Aire du plancher m² : _____

Lot distinct :
Cadastre : _____
Frontage : _____
Profondeur : _____
Superficie : _____

Type de bâtiment

Casse-croûte temporaire
Roulotte de chantier
Bâtiment temporaire pour la vente immobilière
Autres

Responsable

Nom : _____
Tél. : _____
Date prévue du début de l'opération : _____
Date prévue de la fin de l'opération : _____

Note concernant un casse-croûte :

Le certificat d'autorisation est valide pour une période continue de 6 mois au-delà de laquelle le casse-croûte temporaire devra être non opérationnel.

Un casse-croûte est un commerce où l'on sert des repas rapides et des rafraîchissements au comptoir à partir d'une bâtisse sans fondations et qui est ouvert entre le 15 avril et le 15 octobre. Tout commerce qui ne respecte pas ces critères sera considéré comme un restaurant et devra répondre aux normes applicables en l'espèce.

Signature du demandeur : _____ Date : _____